

L "Peu de monde se rend compte de la sécurité que nous, policiers, garantissons aux abords des frontières"

De nombreux faits de criminalités ont lieu aux abords de la frontière belgo-française. Le commissaire Simon Douchy, de la zone de police boraine, l'un des principaux responsables des opérations de terrain menées à la frontière, s'explique.



Maryam Benayad
Journaliste service Belgique

Publié le 27-10-2024 à 12h05

Enregistrer



Le Commissaire Simon Douchy (au milieu) est l'un des responsables de cette opération policière de grande envergure. ©Ennio Cameriere

Partager

Un des faits majeurs de l'histoire de la construction européenne est sans doute l'abolition des frontières physiques pour mettre en place l'espace Schengen. La levée des frontières a facilité les voyages intra-européens pour les citoyens. Mais elle a aussi constitué une aubaine pour les membres des organisations criminelles. C'est pourquoi de nombreux accords de collaboration judiciaire et policière ont été mis en place pour éviter que la libre circulation des biens, des personnes et des services ne favorise l'expansion de la criminalité transfrontalière. Certains "accords bilatéraux ou multilatéraux" complétant la convention d'application des accords de Schengen visent très précisément le grand banditisme, incluant la lutte contre le terrorisme, le narcotrafic ou encore la traite et le trafic des êtres humains.

D'autres collaborations bilatérales ou multilatérales policières sont également en place et se focalisent au quotidien sur des formes de criminalité et de délinquance moins spectaculaires, mais bien plus récurrentes aux abords de nos frontières.

Et pour veiller à la sécurité des quelque 620 km communes entre la Belgique et la France, les autorités policières belges et françaises collaborent très régulièrement au sein de ce qu'on appelle, dans le jargon, des "*bassins de criminalité transfrontalière*".



Deux gardiens de la paix lourdement agressés à Saint-Gilles ; le bourgmestre porte plainte et envoie un message aux dealers et aux consommateurs

Alcool et drogues au volant, deal

"Concrètement, cette collaboration policière franco-belge est décomposée en sept bassins de criminalité transfrontalière, explique le commissaire Simon Douchy, responsable du bassin 3 et qui regroupe quatre zones de police, dont la zone de police boraine (Saint-Ghislain, Boussu, Quaregnon, Colfontaine et Frameries). Un bassin, c'est un découpage ou plutôt une zone géographique qui regroupe des territoires belges et français transfrontaliers. Dans chaque bassin, plusieurs zones de polices belges, circonscriptions de police nationale et des compagnies de gendarmerie nationale françaises sont associées pour pouvoir intervenir sur une zone particulière et faire vivre la coopération policière franco-belge. Les douanes françaises et belges y sont aussi associées".

Sont-ils appelés à intervenir dans des missions comme celle en cours en vue de retrouver Santiago, ce nourrisson enlevé par ses parents en France et dont la traque se poursuit en Belgique ? *"Pas exactement, précise le commissaire Douchy. En fait, les bassins sont extrêmement autonomes et travaillent plutôt dans des missions planifiées. Nous pourrions le faire, si on nous le demande et si on l'accepte. Mais ce n'est pas là notre mission première, d'autant que d'autres forces policières existent pour ce type d'opérations."*

Il poursuit : *"Dans nos différentes missions possibles, il y a d'abord les contrôles routiers pour traquer la consommation d'alcool ou de stupéfiants au volant, pour le deal ou encore pour arrêter les personnes circulant sans permis de conduire."* Il peut s'agir de contrôles communs transfrontaliers – comme lors du reportage voir page ci-contre –, mais également des contrôles proactifs effectués par des patrouilles circulant dans des véhicules banalisés et mélangeant policiers belges, policiers et gendarmes français.

Ces policiers sont également actifs pour d'autres missions aux abords de nos frontières. Parmi leurs cibles, il y a de nombreux établissements situés en Belgique, mais très fréquentés par des citoyens français, comme des bars à chicha où sont parfois organisées des activités illégales, ou encore, des établissements de type hôtel de passe.

"Nous sommes par ailleurs présents dans les événements de masse récréatifs qui sont organisés à la frontière. C'est le cas des festivals, des braderies ou encore, des courses cyclistes, notamment", ajoute le policier.



Le conseil de police, cet organe méconnu qui anime pourtant la vie politique locale: "C'est là que nous avons un contrôle sur l'action policière"

Différentes façons d'opérer

Quid des événements sportifs, comme des matchs de football avec la présence de hooligans traversant la frontière ? *"L'un des points positifs de cette collaboration transfrontalière et des textes qui la régissent, c'est qu'elle permet aux policiers belges d'intervenir de l'autre côté de la frontière à condition qu'un membre de la police française soit présent et que le droit français soit respecté. Nos homologues français peuvent faire pareil du côté belge, aux mêmes conditions. Mais au-delà de cette présence mutuelle, nous n'avons pas les mêmes façons d'opérer, rappelle Simon Douchy. Les lois encadrant la fonction de police en Belgique ne sont pas celle en vigueur en France. C'est pourquoi, intervenir, comme vous l'évoquez, face par exemple à des hooligans, c'est envisageable, mais c'est quelque chose de plus compliqué dans les faits..."*

Et de poursuivre : *"La police, en Belgique, fonctionne dans cette matière avec un cadre de référence appelé "gestion négociée de l'espace public", qui est un atout majeur dans les missions de maintien de l'ordre. C'est ce qui permet d'avoir moins de dégâts et d'intervenir en usant de la force uniquement si elle est nécessaire. Nos confrères français agissent autrement, avec d'autres méthodes, plus coercitives, plus directes. Dans un tel contexte, permettre à nos policiers belges d'intervenir en France, c'est risqué."* Simon Douchy précise cependant que des formations sont régulièrement organisées pour que les policiers de chaque côté apprennent ce qu'il en est de l'autre côté de la frontière.

"Il y a parfois, aussi, des batailles d'ego et des méconnaissances des réalités de l'autre. Par exemple, les Français fonctionnent avec un système pyramidal et n'ont pas toujours connaissance des enjeux d'une police belge intégrée entre un niveau local et fédéral, dans laquelle le niveau fédéral local gère la majeure capacité en cas d'opération franco-belge planifiée, contrairement au niveau fédéral qui joue plutôt un rôle de coordination".

Et de conclure : "Le travail de l'ombre que nous menons est pourtant fondamental. Peu de monde se rend compte de la sécurité que nous garantissons aux frontières grâce à cette coopération policière quotidienne entre la France et la Belgique et beaucoup ignorent combien de zones de polices interviennent dans le fonctionnement de celle-ci, toujours sur une base volontaire."

MOTS-CLÉS : [FRAMERIES](#) [BOUSSU](#) [COLFONTAINE](#) [QUAREGNON](#)

Copyright © La Libre.be 1996-2024 lpm sa - IPM | Ce site est protégé par le droit d'auteur / Rue des Francs 79, 1040 Bruxelles / Tel +32 (0)2 744 44 44 / N° d'entreprise BE 0403.508.716

